

REGLEMENT DU CONCOURS DES PETITES BULLES CATEGORIE SCOLAIRE

1. Dans le cadre du festival *Chaville en BD* qui se tiendra le samedi 25 et dimanche 26 novembre 2023, la médiathèque organise un concours de création de bande dessinée ainsi que d'œuvres plastiques, graphiques et littéraires intitulé *Concours des Petites Bulles*.

2. Ce concours, dont l'accès est gratuit, comporte **cinq catégories** :

☐ Maternelle (petite section, moyenne section, grande section)

☐ CP, CE1, CE2

☐ CM1, CM2, 6e

☐ 5e, 4e, 3e

☐ Lycéens

Cette année, la thématique est : **Sur la route des Jeux Olympiques**, soit à partir de la BD *Lili Crochette* ou de la BD *Une aventure des Spectaculaires*. Tous les participants du concours, toutes catégories confondues, doivent réaliser une œuvre sur ce thème.

1. La catégorie des **maternelles** ainsi que la catégorie des **CP, CE1, CE2** doit réaliser un travail plastique, graphique ou littéraire. Un exemplaire des albums *Lili Crochette* de Joris Chamblain et Olivier Supiot sera offert à chaque classe participante ainsi qu'un dossier de présentation afin de découvrir l'univers de cette petite pirate. Le travail final doit être de format raisonnable et être transportable facilement.

2. La catégorie des **CM1, CM2, 6e** ainsi que la catégorie des **5e, 4e, 3e** doit réaliser une bande dessinée, limitée à **2 planches A4, orientation portrait, recto uniquement**. Les planches doivent comporter des éléments graphiques et être entièrement en couleur ou en noir et blanc. Le texte n'est pas obligatoire. Dans un souci de visibilité et de numérisation, les dessins nécessitent d'être bien marqués notamment si cela est fait au crayon. Toutes les techniques sont acceptées. La présence d'un titre est recommandée. Il doit être écrit sur la planche, en

haut à gauche, en dehors des cases. Un livre sur les techniques de réalisation d'une bande dessinée ou une BD *des Spectaculaires* sera offert à chaque classe participante.

3. La catégorie des lycéens doit réaliser une bande dessinée, limitée à **2 planches A4, orientation portrait, recto uniquement**. Les planches doivent comporter des éléments graphiques et être entièrement en couleur ou en noir et blanc. Le texte n'est pas obligatoire. Dans un souci de visibilité et de numérisation, les dessins nécessitent d'être bien marqués notamment si cela est fait au crayon. Toutes les techniques sont acceptées. La présence d'un titre est recommandée. Il doit être écrit sur la planche, en haut à gauche, en dehors des cases.

4. Les œuvres sont le résultat d'un travail pédagogique et collectif réalisé sous la direction de l'enseignant de chaque classe participante. Les élèves peuvent effectuer ce travail individuellement, en groupe, par classe ou même par niveau. Ceci est laissé à l'appréciation de l'enseignant.

5. Le concours est anonyme. Aucune mention de noms d'élèves ou d'écoles ne sera portée sur l'œuvre et tout signe distinctif entraînera l'annulation.

6. Le bulletin d'inscription doit être joint à la bande dessinée ou au travail plastique. Les planches ou l'œuvre ne doivent pas être pliées.

7. Les inscriptions se font auprès d'Adeline Nion (a.nion@ville-chaville.fr).

8. Les planches originales ou les œuvres devront être déposées par les enseignants participants à la médiathèque au plus tard **le 15 novembre 2023 dernier délai**.

9. Un jury composé d'élus, de journalistes, de professionnels de la culture et d'enseignants, décernera, par catégories, les prix. Les critères de sélection des œuvres seront les qualités techniques et artistiques ainsi que l'originalité du scénario.

10. Les résultats seront annoncés et les prix remis le samedi 25 novembre durant le festival *Chaville en BD*.

11. Les œuvres originales seront exposées durant le festival dans le but de valoriser le travail des participants auprès du public. Un ouvrage sous forme papier ou numérique réunissant l'ensemble des œuvres sera ensuite édité et publié.

12. Un prix sera décerné par catégorie scolaire, récompensé par un bon d'achat à valoir chez le libraire partenaire du festival. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix dans

certaines catégories en cas d'absence de participant, de manquement au règlement ou si aucune œuvre ne se démarque à la suite du vote.

13. Des prix « coup de cœur » pourront être décernés en fonction de l'originalité des œuvres ou tout autre critère qui sera validé par le jury.

14. Les candidats acceptent, sans aucune réserve, que leur réalisation fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur.

15. Les participants au concours autorisent la ville de Chaville à reproduire, sur tous supports et par tous les procédés, et à diffuser sans contrepartie financière les photographies des œuvres et les photographies prises lors du festival *Chaville en BD*.

16. La participation au concours vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement. Les organisateurs se réservent le droit de le modifier ou de l'annuler si des circonstances extérieures les y contraignent.